## Quoi de neuf au NCAA en 2023?

Le NCAA, est né en 1993 d'une fusion de deux clubs locaux : Le Nice Université Club et le Paillon Athlétique Club. Depuis 25 ans, le club ne cesse de grandir. L'accroissement du nombre de licenciés, du nombre d'encadrants, de salariés, l'amélioration du niveau sportif, et la diversité des activités proposées et des actions entreprises par le club peuvent réjouir, mais ne vont pas sans poser quelques problèmes. Quoi de neuf au NCAA en 2023 ? Quelles sont les orientations actuelles prises par le club ? Quelles sont les innovations ? Peut-on parler d'une nouvelle politique du club ? Ou encore d'une rupture par rapport à ce qui se faisait précédemment ? Autant de questions auxquelles les dirigeants du club, et en particulier son président Stéphane Diagana donnent des réponses.



Récemment, les athlètes ont reçu par mail d'une nouvelle charte qui précise les droits et devoirs des athlètes compétiteurs et compétitrices des catégories cadet(tes) et au-delà). Celle-ci contient un certain nombre de nouveautés qu'ils convient de commenter ici. Comme chaque année, le club propose des aides à l'organisation de stages. Mais cette année, le club proposera l'organisation d'un stage lors des vacances d'avril. Ça fait longtemps qu'on l'attendait. Il manquait à

notre club un moment, ou des moments, lors desquels les adhérents puissent se côtoyer en dehors des pistes d'athlétisme. Bien-sûr il s'agit d'un stage d'entraînement et la préparation des compétitions estivales sera la principale fonction de ce stage. Mais ce sera aussi, la possibilité de nous connaître indépendamment de l'appartenance à un groupe d'entraînement, de tisser des liens entre les athlètes et donc d'améliorer le sentiment d'appartenance au club. Dans la même lignée, Stéphane nous apprends qu'on « envisage de créer un évènement festif à l'occasion de l'assemblée générale du club ». Ce serait une occasion supplémentaire de créer du lien et renforcer la cohésion.

Autre nouveauté figurant dans la charte, le club souhaite permettre une optimisation de la préparation des athlètes en prenant, à partir d'un certain niveau, partiellement en charge leur suivi diététique et leur préparation mentale. La performance dépend de nombreux paramètres comme la technique ou la préparation physique qui sont déjà travaillés à l'entraînement. Mais de la diététique dépend aussi la bonne carburation musculaire et la régulation du poids de corps. La préparation mentale quant à elle, permet de réaliser pleinement tout ce dont on est capable sans entrave psychique, sans inhibition et souvent même de décupler nos possibilités.



Quelques autres nouveautés ont pu surprendre, voire heurter certains athlètes. Il faut en faire ici l'explication. Tout d'abord, alors que le club avait toujours couvert les frais de déplacement (transport, restauration, hôtel) pour tous les athlètes qualifiés aux différents championnats, et alors que la licence a augmenté de 40 euros cette année, les athlètes de niveau régional ne seront plus intégralement pris en charge pour les déplacements aux championnats départementaux et régionaux. Une part de 20 % du prix total leur sera demandée en participation. Certains ont jugé désagréable : plus à payer contre moins de services rendus. D'autres ont été surpris par le fait qu'il faille appartenir à un collectif-club (régional ou national), et pour cela avoir participé bénévolement à l'une des actions du club, pour être pris en charge, même partiellement. La raison d'être de ce qui a été vu comme une mauvaise surprise pour certains des athlètes, tient en ce qu'est une association.

Lorsqu'un adhérent prend sa licence au NCAA, il n'achète pas un, ou des, services à une entreprise privée dont l'objectif serait de faire des profits. Il s'engage dans un projet collectif, dans une association dont le but n'est pas lucratif, mais la pratique de l'athlétisme. Et qu'est-ce que cela change ?

Tout d'abord les prix : Prendre une licence au NCAA quand on est compétiteur, c'est avec 260 euros avoir accès à des structures d'entraînement (pistes, salle couverte, musculation, matériel divers et varié), c'est avoir un coach qui sera présent deux à six fois par semaines, c'est avoir des organisations de compétitions locales à disposition avec des officiels qui donnent de leur temps. C'est avoir un accompagnement technique lors des compétitions, des accompagnateurs qui officient pour que la compétition ait lieu, et enfin une prise en charge des frais de déplacement, quand bien même elle ne serait que partielle, afin que tous, ou le maximum d'athlètes puissent y participer. Il faut se rendre compte de ce que serait le coût de tels services dans une entreprise privée. Pour les cadets et plus, ne serait-ce qu'avoir un coach coute entre 200 et 300 euros par an et par athlète. Soit déjà plus que ce que le club conserve après avoir donné à la fédération, à la ligue et au comité la part qui leur revient (103 euros). Si une entreprise privée s'occupait de proposer les mêmes services à des sportifs, pour des athlètes qualifiés hiver et été en championnats de France, par exemple, il faudrait entre 1500 et 2000 euros pour s'offrir l'ensemble des services.

Fort heureusement, la marchandisation et la privatisation galopante de l'ensemble de la société ne se sont pas encore complètement emparées du sport amateur. Et nous avons la chance de pouvoir continuer à évoluer au sein d'une association.

Mais, une association a tout de même une contrainte : celle de conserver son équilibre budgétaire. Le modèle économique utilisé ces dernières années (la prise en charge totale des déplacements) ne tient plus. Les prix des carburants, donc des transports, de la restauration et de l'hôtellerie ont augmentés. Le nombre d'adhérents doublé et la subvention attribué par la ville de Nice n'a pas été réajustée pour tenir compte de notre évolution tant du niveau sportif que du nombre d'adhérent. Nous devons faire mieux, avec globalement le double de licenciés, des prix plus élevés mais la même subvention. Ceci justifie l'augmentation du prix de la licence, la restriction des prises en charges en fonction du niveau des athlètes et la nécessité d'organiser des événements pour aller chercher de nouvelles ressources financière et donc que nous ayons besoin de bénévoles pour aider à ces organisations.



Une association nécessite de l'argent pour fonctionner. Elle nécessite donc aussi l'investissement de chacun pour contribuer aux différentes organisations. C'est pourquoi la condition essentielle pour faire partie d'un collectif-club (régional ou national), c'est de participer bénévolement à l'une des actions organisées par le club.

Cette nouvelle charte n'est donc pas une nouvelle politique du club. Selon les mots de son président, Stéphane, la politique du club, « c'est toujours : les enfants, la formation, le sport-santé, le sport adapté, les as du cœur et bien sûr la compétition avec la volonté d'accompagner nos jeunes le plus loin possible (...) Il faut rappeler ce qu'est une association dans son mode de fonctionnement. Une adhésion à une association, c'est une adhésion volontaire à un projet global, avec des activités qui nécessitent des moyens plus ou moins importants selon les activités. Mais où tout le monde accepte ces petites différences. » Cette charte n'est pas une nouvelle politique, mais « une réaffirmation de ce qui a toujours été la politique du club : c'est-à-dire une mutualisation des moyens pour servir un ensemble de pratiques diversifiées, plus diversifiées qu'elles ne l'étaient dans les clubs français il y a vingt ans. » (Stéphane)

Selon Stéphane, cette réaffirmation a été nécessaire parce qu'il y a des changements culturels qui les imposent. On voit aujourd'hui des salles de fitness faire des campagnes publicitaires pour recruter des adolescents de 16 – 17ans. Avant, les jeunes faisaient de foot, du tennis ou du judo, de l'athlétisme... Aujourd'hui, beaucoup font « de la salle ». Notre président ajoute: « La façon de faire du sport, de penser ou de consommer le sport a changé d'où la nécessité de réaffirmer ce qu'est une association, avec le risque assumé d'avoir des réponses du type « j'en veux pour mon argent, et si je paie ça, je veux ça (...) L'adhésion à une association, c'est autre chose. Si vous adhérez au secours populaire, par exemple, ce n'est pas d'abord pour en être bénéficiaire, mais parce que vous êtes convaincu que cela fait sens pour vous de soutenir cette cause. Vous êtes bénéficiaire quand vous êtes adhérent, mais vous n'êtes pas dans une relation de consommation avec un service commercial. On percevait un certain nombre de glissement de perception et de compréhension de ce qu'est une association. C'est pourquoi, la charte a été travaillée à partir de l'idée que ce n'est pas le niveau seul de l'athlète qui détermine la prise en charge, mais aussi le niveau d'engagement, le comportement vis-à-vis de l'association et notamment l'attitude vis-à-vis du coach, car sur ce plan aussi nous avons observé quelques glissements regrettables. »

Il y a une différence dans la prise en charge des athlètes de niveau national et régional, mais cette différence existait déjà avant cette charte. Que ce soit par le système d'aide qui était en place ou par le simple fait que seuls les qualifiés aux championnats de France bénéficiaient d'une prise en charge pour y aller. Stéphane: «Il y a toujours eu un accompagnement supérieur pour des athlètes qui vont plus loin dans les compétitions. La différence que va faire la nouvelle charte sera la prise en compte du niveau d'engagement dans le club. de Cela permettra distinguer adhérents simples consommateurs et ceux qui se reconnaissent dans le projet du club et par là l'action de tous les



membres actifs dans la mise en œuvre de ce projet. On peut d'abord penser aux bénévoles sans le travail de qui le niveau d'accompagnement et le prix de la licence serait différent ». Il est important de rappeler qu'il y a des bénévoles qui ne sont pas bénéficiaires des services du club et qui pourtant paient une licence. D'autres, comme les babys, règlent une licence alors qu'ils ne génèrent que très peu de frais au cours de l'année. Tous ceux-là l'acceptent. C'est le principe de la mutualisation. De même que lorsque nous payons des impôts, il n'y a pas un service directement acheté par l'impôt et variable selon le niveau d'imposition. La mutualisation, c'est le principe même de la vie en société, c'est ce qui permet d'avoir des écoles, des routes, une retraite ou une police. On ne paie pas moins d'impôts, bien au contraire, quand on n'a pas d'enfants, ou quand on ne roule pas en voiture car il ne s'agit pas de services commerciaux.

Stéphane : « Aussi, on a essayé de rééquilibrer recettes et dépenses car le poste des déplacements à largement augmenté ces dernières années. Même s'il y a une solidarité dans le club qui permet aux athlètes compétiteurs de se faire financer

leurs déplacements par des licenciés autres dont l'activité est moins coûteuse, on a souhaité faire ce rééquilibrage ». Il fallait que les athlètes se rendent compte du coût de cette prise en charge. Désormais, le montant dépensé par le club pour chaque athlète figurera sur les convocations. « Lors des discussions que nous avons avec la mairie, on nous demande pourquoi les athlètes ne paient pas leurs propres déplacements ». C'est une habitude des clubs d'athlétisme, mais dans quasiment tous les sports, ce n'est pas le cas. Au football, c'est rendez-vous à la compétition, quand bien même elle est à 500 km. Cette habitude des clubs d'athlé était possible à une époque, mais ça ne l'est plus. C'est pourquoi, selon le niveau d'engagement dans le club et le niveau sportif, certains n'auront de prise en charge que partielle. « Ce qu'on voulait éviter, c'est justement que des athlètes qui représentent le club au niveau national soient obligés de payer l'intégralité de leur déplacement à cause de cette nécessité de rééquilibrer les comptes. On sait que de nombreux athlètes ne l'auraient pas pu » (Stéphane). Mais concrètement, la liste du collectif national est tout de même très ouverte. Cette liste ne sera pas réservée à ceux qui ont un niveau national individuel. La simple appartenance à l'équipe 1 d'interclubs, ou bien celle à l'équipe d'interclubs jeunes lors d'une finale suffira. Cela représente déjà beaucoup d'athlètes...

Il y a d'autres nouveautés au NCAA, notamment au niveau de la communication. Le club envisage de changer le logo du club. Le logo actuel donne à lire NICE en gros caractères. « Mais il n'exprime ni l'athlétisme, ni Nice de manière symbolique.» dit Stéphane. L'original proposait les couloirs de piste, mais qui étaient souvent retirés pour des questions pratiques. Du coup, il ne restait qu'une sorte de blason. On a voulu travailler sur un logo plus moderne qui exprime mieux à la fois Nice et l'athlétisme. Ridha, responsable de la communication au NCAA, souhaite aussi faire de ce logo, un moyen d'améliorer le sentiment d'appartenance au club. Le projet en cours d'élaboration. Il sera proposé de choisir entre l'actuel, et deux nouvelles propositions. Les adhérents du clubs auront le dernier mot. On doit également changer de site internet. L'idée serait de garder la maquette du site fédérale, mais avec une version plus lisible et plus aérée en « site vitrine », comme cela se fait souvent avant d'accéder à celui-ci.. On voit donc bien que, même s'il ne s'agit pas d'un nouvelle politique, ça bouge

au NCAA. Il y a des chantiers en cours, pour améliorer et pour combler les points faibles.

Parmi les points faibles de notre club, il y a les perpétuelles réquisitions des installations. On a vu passer celles du stade et de la salle de musculation pour la coupe du monde de rugby. On a appris la réquisition prochaine d'une partie de la piste pour l'eurovision junior. Un peu plus tard, ce sera la lutte qui occupera la halle. L'athlétisme semble être systématiquement la dernière « roue du carrosse » du sport niçois. Les athlètes et les coachs ont parfois le sentiment que



les élus de la ville manquent de respect pour leur travail. On envoie nos athlètes sur une piste de 250m absolument inadaptée à la pratique de notre sport, enverrait-on un club de football figurant parmi les meilleurs clubs de « ligue 1 » s'entraîner sur un terrain de hand-ball? Selon notre président, Stéphane, le problème vient de notre infrastructure totalement atypique qui est à la fois un terrain d'athlétisme et un espace dédié à l'évènementiel. « On a fait part à la mairie de ces problèmes. On est près de 1300 licenciés. Il y a des moments de congestion sur les installations. On a besoin de ces espaces-là. A minima, il faudrait qu'on soit informés négocier un impact minimum (...) On

espère avoir été entendus. » Ce problème comporte des enjeux importants pour le club. Car à terme, des athlètes qui ont un projet de haut-niveau pourraient décider de se tourner vers d'autres structures. L'enjeu, c'est la pérennisation de notre projet de haut-niveau. On s'investit dans la création de sections sportives d'excellence dans les collèges (déjà Port Lympia) et lycées dans le futur. On essaie de multiplier des accords de double-projet avec des partenaires académiques pour les études supérieures pour garder nos athlètes et en attirer d'autres en junior et au-delà. Ce serait dommage d'avoir de tels partenariats et d'être par

ailleurs entravés dans notre développement par ces réquisitions multiples. Nous ne sommes hélas pas propriétaires des lieux. La seule chose que nous pouvons faire, c'est faire remonter le mécontentement des adhérents, et nous le faisons. On l'a fait par écrit et oralement. On nous répond que ce sera pris en compte. On ne sait pas comment sera traité le problème. Sera-t-on prévenu plus tôt ? On apprend bien trop tardivement les réquisitions sans égard pour notre activité associative. Cela pose même un problème de crédibilité. Si une fédération étrangère prévoit un stage national sur les installations, comme ce fût le cas cet été avec les australiens, qu'en sera-t-il si on apprend ensuite que la ville s'engage sur l'utilisation des installations pour accueillir un évènement festif? Que dira-ton à cette fédération ? Idéalement, il faudrait des installations différentes pour accueillir des évènements, qu'ils soient sportifs ou festifs, et une association évoluant au meilleur niveau national de son sport et forte de 1300 adhérents. Si la solution de dédier le parc des sports Charles Ehrmann notre sport n'est pas possible en raison de la présence du palais du Nikaïa à proximité et de tous les évènements qui en découlent. Ne serait-il pas possible de disposer d'une autre infrastructure dédiée à l'athlétisme ?

Un autre point faible du club est l'installation de musculation. Nous avons eu une solution temporaire avec l'aménagement d'un vestiaire. Mais vu notre nombre d'adhérents, le nombre d'athlètes dans chaque groupe d'entraînement, le problème subsiste. Plusieurs entraîneurs sont aujourd'hui contraints de n'accepter dans leur « créneau horaire muscu » qu'une partie de leur groupe d'entraînement. Les autres sont alors contraints de se passer de musculation ou bien de faire cette partie de leur programme de préparation dans des salles privées. Il ne faudrait pas que la solution provisoire du vestiaire aménagé devienne définitive. Aussi, ce vestiaire étant à côté des bureaux, cela pose problème aux salariés du club qui entendent toute la journée des charges tomber sur le sol. Que faire ? Stéphane : « On est en train de réfléchir à des solutions alternatives. On pense à des solutions couvertes en extérieur sur le bord de la piste, avec des racks à squats et des barres libres conçus pour un usage en plein air. Des espaces couverts, sans être fermés, et démontables exceptionnellement afin que cela puisse être accepté compte tenu de l'accueil régulier d'évènements. » Ce serait effectivement une bonne solution de court terme, en attendant à moyen terme, on peut l'espérer, des installations consacrées à l'athlétisme dans l'agglomération niçoise.



Le NCAA est un club qui se développe. Le contexte social et politique est lui aussi en mouvement. Ce fait provoque des problèmes auxquels il convient de trouver de solutions. La nouvelle charte en est une, et l'équipe dirigeante du NCAA fait ce qui lui semble le pour continuer le développement du club, compenser les faiblesses actuelles et s'adapter aux changements de contexte. Notre association, comme toute les associations « loi de1901 », est une structure ouverte et démocratique. Chacun peut se faire élire au comité directeur et proposer ses solutions.

Christophe Bourguignon